

“

La surdit  n'est pas exclusivement une affaire d'oreille, elle n'est pas non plus l'affaire d'une personne, elle repose sur les rapports qu'au moins deux personnes entretiennent entre elles.

Bernard MOTTEZ, cit  par Andr a BENVENUTO dans «Les sourds existent-ils?»

”



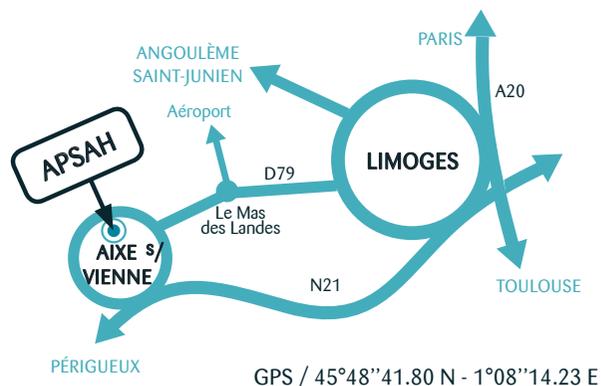
Centre R ducation Professionnelle de l'APSAH
17 route de Rignac – 87700 AIXE-SUR-VIENNE
T l phone : 05 55 70 23 84
CONTACTS : esrp@apsah.asso.fr

R f rente surdit  :
Anne-Claire MONNIER
acmonnier@apsah.asso.fr - 06 70 82 44 03
Renseignements, visites et inscriptions :
Chantal RULMONT
crulmont@apsah.asso.fr - 06 85 07 88 82

Pour venir nous rencontrer ...

De Limoges prendre la direction d'Aixe-sur-Vienne :

- soit par la D79 en passant par le Mas des Landes puis prendre la 1 re   droite et suivre les panneaux APSAH,
- soit par la RN21 puis en arrivant   Aixe-sur-Vienne, au 1er feu, prendre   droite puis suivre les panneaux APSAH.



D couvrez
la plateforme surdit 
sur notre site Internet



<https://www.apsah.asso.fr/>

L' tablissement dispose d'un internat et d'un service de restauration, d'un service de transport collectif, d'un acc s Internet, d'une biblioth que audio et braille, d'une salle de sport ...

L' quipe socio- ducative propose des animations culturelles et sportives les soirs et les week-ends.

 tablissement et service de r adaptation professionnelle

ESRP de l'APSAH

17 route de Rignac - 87700 AIXE-SUR-VIENNE
T l phone : 05 55 70 23 84
Courriel: esrp@apsah.asso.fr



PLATEFORME SURDIT 

APSAH

Association pour la Promotion Sociale
des Aveugles et autres Handicap s

La plateforme surdit  de l'APSAH a pour objectif principal d'amener les stagiaires sourds   trouver des outils indispensables   l'am lioration de leur autonomie dans leur vie sociale, formative et professionnelle. Ces outils leur permettront de recouvrer confiance en eux et de (re)devenir acteur de leur parcours.

La plateforme surdit  est un dispositif tremplin vers une formation qualifiante ou directement vers l'emploi.

Elle a pour mission de :

- Favoriser des  changes efficaces entre sourds et entendants,
- Permettre   la personne :
 - ↳ d'acc der   une autonomie dans sa vie sociale, sa formation, le monde du travail,
 - ↳ de retrouver confiance en elle,
 - ↳ de construire son projet.

Le dispositif

Projet de vie

- Acc der aux informations sociales,
- Identifier les diff rents organismes,
- Appliquer une d marche de r solution de probl me,
- Comprendre les comportements des entendants,
-  tre dans une dynamique de citoyennet  et de socialisation,

Projet de formation

- Renforcement de la LSF,
- Remise   niveau en fran ais (lecture et  crit),
- Remise   niveau en math matiques,
- D veloppement des connaissances sociales et environnementales.

**IMPOSSIBLE ...
N'EST PAS
SOURD !**

Projet professionnel

- D finir ou confirmer un projet professionnel,
- Comprendre l'environnement de l'insertion professionnelle,
- Conna tre les techniques de recherche d'emploi,
- Acqu rir un comportement professionnel adapt ,
- Prendre conscience de sa responsabilit  dans la vie professionnelle.

+ Des modules optionnels

- Initiation au code de la route,
- Pr paration au Passeport de Comp tences Informatique Europ en (PCIE).

Le public

Les sourds ou malentendants :

- dont le mode de communication privil gi  est la langue des signes (fran aise ou  trang re),
- reconnus travailleurs handicap s,
- inscrits dans une d marche active d'acc s, de retour ou de maintien dans l'emploi, ayant besoin d'acc der   une autonomie sociale, formative et professionnelle,
- demandeurs d'emploi ou salari s ayant une notification d'orientation MDPH

La dur e de la prise en charge

La dur e de la prise en charge est de 44 semaines maximum (soit 1496 h).



Les effectifs

Les effectifs sont 4   10 personnes.

Un accompagnement sp cifique

R f rente surdit , formateurs bilingues, formateurs sourds, interpr te LSF/Fran ais.

Ils (elles) favorisent des  changes efficaces entre sourds et entendants et accompagnent vers une autonomie dans la vie sociale, la formation et dans le monde du travail. Ils (elles) aident le stagiaire   construire son projet.

Dans quelles conditions?

Dans un  tablissement et service de r adaptation professionnelle comprenant un internat adapt  (r veils, alarmes lumineuses...), un service de restauration, des transports collectifs et l'acc s   de nombreux services (Internet, salle de sport...).

Avec quel statut ?

Les sourds et malentendants accompagn s par la plateforme surdit  sont reconnus comme stagiaires de la formation professionnelle, r mun r s par l'ASP (Agence de services et de paiement).